

République française

Département de l'Aveyron

Commune du Viala du Tarn

CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 03 juillet à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Michel HERAUD, Maire.

Membres présents :

M. Michel HERAUD

Mmes Nadine FABRE, Sandrine GALZIN, Bernadette SALVAT

Mrs Francis CASTELBOU, Gérard DESCOTTE, Sébastien GAYRAUD, Gérard LACOURT, Cindy LAWRUE, Roland MAURY, Bruno MIQUEL, Didier NUEZ, Daniel SENEGAS

Absent : M. Gilles BONNAL représenté par M. Didier NUEZ

Absente : Mme Martine WUILLAUME attaché de mairie

Secrétaire de séance : Mme Bernadette SALVAT

Début de séance : 20h30

Ordre du jour

- Approbation du compte-rendu de la séance du 17 avril 2019

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

- Point budget

Sur la demande du Trésor Public, le Conseil Municipal vote une admission en non-valeur d'une créance impayée de 313,00€.

A la mi-juin, les dépenses communales se montent à 250 000€ sur une prévision annuelle de 500 000€ donc pour l'instant on peut dire que les prévisions budgétaires sont parfaitement respectées.

Des élus vont essayer de renégocier le taux de 3 emprunts en cours pour tenter d'obtenir un taux de remboursement plus intéressant. Affaire en cours.

- Renouvellement du contrat de l'adjoint administratif contractuel à l'agence postale communale

A l'unanimité de ses membres, le Conseil Municipal décide que le contrat de Mme Yolaine POAC, à l'agence Postale, est renouvelé pour 1 an.

- Discussion sur un potentiel contrat d'accroissement saisonnier d'activité (services techniques)

A l'unanimité de ses membres, le Conseil Municipal décide de ne pas recruter d'emploi saisonnier aux services techniques pour des raisons d'équilibre budgétaire.

Les fêtes de village entraînant une surcharge de travail, il sera demandé aux associations d'apporter leur aide pour charger et décharger le matériel : chapiteau, tables, bancs,...

- Ecole / Point sur les effectifs et le nombre de postes d'enseignants/ Info kermesse

Deux enseignantes vont assurer l'enseignement auprès des 28 élèves -dont 2 enfants en TPS ne comptant pas dans les effectifs retenus par l'Inspection- actuellement inscrits à l'école : Mme Charlotte BOISSONNADE chargée de la direction de l'école, et la nouvelle enseignante, dont le nom n'est pas connu à ce jour, qui prendra le relais de Mme Noëlle VINARD, nommée à la rentrée de septembre à l'école de St Beauzély.

Les effectifs restent toujours fragiles. 1 ou 2 enfants supplémentaires seraient les bienvenus. Au niveau municipal, seul reste disponible à ce jour l'appartement situé dans l'école.

La kermesse aura lieu vendredi 5 juillet. Monsieur le Maire insiste sur l'importance de la sécurisation des lieux (barrières, voitures bloquant les accès, ...). Une centaine de personnes est inscrite au repas organisé par l'APE à l'identique de l'année précédente. La place devra être dégagée et nettoyée de suite pour laisser place à la pétanque le lendemain (challenge Arlès).

- Garderie périscolaire et accueil de loisirs/ Point sur leur fonctionnement et leur fréquentation

Garderie et ALSH fonctionnent bien et voient leurs effectifs progresser tout au long de l'année. Cela semble répondre à un réel besoin de la population, apporter une attractivité supplémentaire à notre territoire, permettre des contacts entre enfants pas forcément scolarisés sur notre commune.

La seule dépense est le salaire alloué à Mme Adeline COLLET, dépense compensée en bonne partie par la participation financière des parents aux frais de garderie (1€ de l'heure, forfait de 5€ pour l'ALSH du mercredi matin).

A l'unanimité de ses membres, le Conseil Municipal décide de reconduire cette expérience sur l'année scolaire 2019/2020.

- Transports scolaires/ Extension ou modification de circuits éventuels à transmettre à la mairie

Les ramassages scolaires vont se mettre en place au cours de l'été ; peu de modifications par rapport aux circuits actuels.

- Auberge– Bilan positif sur la fréquentation, la qualité des repas servis et l'accueil Remplacement du four mixte

Pour l'instant, on peut parler d'un bilan positif sur la fréquentation, la qualité des repas servis et l'accueil. L'auberge est fermée en début d'après-midi, entre 14h et 16h environ.

Un devis pour remplacer le four vétuste et non réparable a été demandé à l'entreprise Chassaing. Ce devis se monte à 5 000€. D'autres devis vont être demandés mais d'ores et déjà le Conseil Municipal donne son accord pour que l'achat soit réalisé d'ici fin juillet, si c'est faisable bien sûr sur le plan financier.

- Travaux de rénovation du logement de la poste/ Démolition/ Lancement de l'appel d'offres, calendrier des travaux en liaison avec M. CARTAYRADE architecte/ Retour sur les démarches de subventions/ Expertise amiante plomb

Les travaux de démolition réalisés par les élus avec l'aide de l'entreprise THOMAS ont permis de réduire une partie substantielle des frais.

L'appel d'offre a été lancé le 17 juin avec remise des propositions au plus tard le 15 juillet. De nombreux retraits de dossiers ont été effectués par des entreprises qui se sont rendues sur les lieux ainsi que spécifié sur le cahier des charges. Le début des travaux est planifié début septembre, pour une durée de 3 à 4 mois.

Le Conseil Municipal signe la délibération concernant la réalisation des travaux.

- Travaux cœur de village réseaux/ Demande de financement par le fonds LEADER, délibération

Les travaux suivent leur cours avec toutefois un mois de retard. Le goudronnage devrait être achevé fin juillet. Il faudra prévoir en automne la plantation d'arbres de la pépinière départementale aux emplacements prévus rues du Barry et du portail.

Le Conseil Municipal signe la délibération pour la demande de financement par le fonds LEADER.

- Finalisation de l'adressage en liaison avec le SMICA

Après consultation des riverains, le travail de dénomination des voies est achevé pour l'ensemble du territoire de la commune. Les cartes informatisées, mises à disposition de la commune par le SMICA, ont été renseignées par l'équipe projet constituée de conseillers municipaux.

Après traitement des données, le SMICA chargé de s'assurer de la conformité des dénominations, devrait nous adresser très prochainement une première restitution des repérages des voies et numérotation des immeubles.

Après une ultime vérification, la commune disposera d'un plan d'adressage qui sera transmis aux différents utilisateurs : INSEE, Services de Secours, la Poste et différents acteurs de la vie économique.

La pose des plaques d'identification des voies et la numérotation physique des immeubles devraient intervenir fin 2019, début 2020.

Dans un objectif de réduction des coûts du projet, les administrés volontaires seront sollicités dans la mesure de leurs possibilités pour la pose du numéro attribué à leur immeuble.

- Eclairage public

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour le renouvellement du contrat d'adhésion avec le SIEDA et le regroupement de commandes.

- Sécurisation de la ressource en eau par le Syndicat Mixte des Eaux du Lévézou Ségala SIAEP

En septembre, sont prévus les travaux d'enfouissement du tuyau de sécurisation en eau, au départ de St Jean de Gary.

Plusieurs demandes de fourniture en eau potable sont parvenues en mairie : grange à Loulayrou, le Théron. Les dossiers sont à l'étude.

Un règlement pour le service de distribution en eau potable vient d'être rédigé par une équipe d'élus. Après relecture et approbation d'Aveyron Ingénierie, ce règlement sera diffusé auprès de tous les abonnés.

Il faudra également envisager la rédaction d'un règlement pour le service d'assainissement afin d'éviter certaines incivilités constatées actuellement.

- **Chemins de randonnées— Entretien et nettoyage**

- chemin reliant le bourg au Minier : dégagé en partie par un agriculteur mais qui sollicite toutefois l'aide de quelques personnes pour achever le travail d'élagage.
- chemin reliant le bourg à la plage du mas de la Nauc : nécessité de négocier avec les propriétaires fonciers pour dégager un chemin permettant un accès facile à la plage sur le Tarn tant aux familles qu'aux ados
- chemin rural de St Symphorien au Viala : demande d'acquisition d'une portion par un agriculteur. La mairie n'étant pas demandeur, aucun frais ne sera supporté par la collectivité. Voir si l'agriculteur maintient sa demande compte tenu du coût engendré par une telle opération.

- **Projet chemin de grande randonnée GR**

La démarche soutenue par le Parc Régional Naturel des Grands Causses consiste à valoriser les ressources naturelles du Sud-Aveyron en développant un projet d' « itinérance gorges et vallée du Tarn » qui ferait revivre un itinéraire d'environ 260 km allant de Florac à Albi et passant par notre commune. Cette itinérance non motorisée le long du Tarn trouvera également une déclinaison en canoë avec bivouacs.

A ce titre, une offre structurée s'organiserait autour de cette itinérance : hébergement, restauration, activités de pleine nature.

Le PNRGC assurerait le balisage. Des aménagements -pour une enveloppe estimative de 200 000 €- jalonnent ce GR. Pour la commune du Viala, il est par exemple envisagé des toilettes sèches au Minier et à la Maison des sentiers à Valencas, des aires de pique-nique au Minier et à Pinet, une borne de recharge pour les vélos électriques au bourg, un parking au mas de la Nauc, tous ces travaux étant subventionnés à hauteur de 80%.

- **Jardin dit "du Curé" au Viala/ Demande d'acquisition d'une partie par un propriétaire riverain**

Les acheteurs de la maison GALZIN sont demandeurs d'une bande de terrain du jardin dit « du curé ».

Le Conseil Municipal à 13 voix pour et 1 voix contre approuve cette vente éventuelle –sous réserve que cela soit légalement possible – pour une superficie maximum de 80 m² à un prix que le Conseil Municipal fixe à 30 € le m².

- **Plage du Mas de La Nauc/ Surveillant de baignade, jours et horaires de surveillance Profil de baignade/ Structures à mettre en place**

Tout est en place : cabane, bouées, sable et profil de baignade.

La baignade sera surveillée pendant un mois, du samedi 13 juillet au jeudi 15 août les lundis, mercredis, jeudis, vendredis, samedis et dimanches de 15h à 19h.

- Saison estivale– Animations, festivités

Monsieur le Maire insiste sur l'importance de la sécurisation des lieux recevant du public. Les barrières en bois du parking de Coudols sont à réparer en urgence.

- Vie des villages/ Incivilités, agressions

Une élue s'insurge contre le tri qui ne se fait pas correctement dans les containers poubelles, notamment en ce qui concerne le verre (des débris ou des sacs directement déposés à terre). Cette information sera relayée par le prochain bulletin municipal pour inciter les administrés à faire preuve de plus de civilité.

- Abri et actions concernant les jeunes

Un abri pour les jeunes est envisagé près du terrain de tennis transformé en terrain multisports. Les travaux en participation avec les jeunes utilisateurs débuteraient à la rentrée de septembre afin d'être opérationnels pour les vacances de la Toussaint. Coût de l'opération évalué aux environs de 3000€.

- Visite du jury départemental pour le concours du fleurissement 2019

La visite est fixée pour le lundi 15 juillet à 10h40. Toutes les personnes concernées par le fleurissement du village y sont conviées. La remise de prix est l'une des occasions de faire connaître la commune sur le plan départemental d'où l'importance de ce concours.

- Concours des prairies naturelles/ Résultat des agriculteurs concernés de la Commune

8 agriculteurs ont participé au concours agricole des pratiques agro-écologiques organisé par le PNRGC. Mme Geneviève BERTRAND du Poujol a remporté le premier prix et représentera donc le PNRGC au salon de l'agriculture 2020. Encore une manière de faire de la publicité pour notre commune. Une cérémonie à l'automne récompensera tous les participants.

- Mise en place du registre des personnes fragiles et isolées dans le cadre du plan canicule

Tous les administrés sont invités à assurer une vigilance de proximité auprès de leurs voisins fragiles et/ou isolés en assurant quelques petites visites.

- Propriété feu Salson Louis, présumée vacante ou en déshérence à Pinet– Demande d'un particulier riverain pour achat d'un terrain attenant

Le dossier suit son cours. Il n'est pas possible dans l'immédiat de donner suite à la demande des époux BACOU compte tenu du fait que la commune n'a pas actuellement la maîtrise du foncier.

- Subvention pour "le rasp et trail"

Le Conseil Municipal accorde une subvention de 300€ aux organisateurs de cette manifestation.

- Bulletin municipal

Le bulletin municipal se prépare et sortira dans les jours à venir.

- Questions diverses

Léo VIALE a demandé à effectuer un stage non rémunéré de quelques heures en mairie.

Geneviève HASSEWER, nouvelle habitante de Coudols, propose ses services à la mairie (garderie/ entretien...)

Daniel STEFANSKI propose d'animer bénévolement des ateliers d'athlétisme les mercredis après-midis au Viala ou ailleurs. Il va se rapprocher de la Com Com.

Les jeunes souhaiteraient trouver un hangar ou un garage dans le bourg pour stocker leur matériel (voir garage Vayssettes éventuellement).

M. Gérald SAVIGNY va prochainement démarrer les travaux de construction de sa maison lot n°4 du lotissement de la Coste.

Le Conseil Municipal accepte que le compte-rendu des débats citoyens du printemps soit mis sur le site internet de la mairie.

Il est demandé que soit fauché le lot n°3 du lotissement de la Coste pour en faciliter la vente.

Faut-il aussi assurer le fauchage du « jardin du curé » ?

La séance s'achève à 23h45.

La secrétaire de séance
B. SALVAT

Le maire
M. HERAUD